

Journal des adhérents

Année 2024



Le village de Castelnau de Montmiral

Maison Partagée — Hébergements et Bureaux d'accueil — 1 rue Elie Augustin — 81160 Arthès

05 63 43 05 94

@ asso@etre-adepape81.fr

Facebook : ETRE -adepape81 <https://etre-adepape81.com>

Siège social : 13 rue des cordeliers — 81000 Albi

Association reconnue d'utilité Publique loi 1901 n°W811001804/SIRET/777 187 824 00019/NAD/88998



Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire :

Rapport d'activités	3
Conseil d'Administration	9
Appel à bénévoles	9
Résultat financier	10
Appel à dons	10
Assemblée Générale	11
Ateliers proposés en 2024	12
Maison patagées	13
Journée à Conques	14
Noël	14
Nos compliments/Nos peines	15
Les cotisations	15

L'année écoulée a, une fois encore, été marquée par de nombreuses incertitudes : conflits géopolitiques, tensions économiques, dérèglements climatiques, inquiétudes pour l'avenir... Rien n'invite vraiment à l'optimisme. Et pourtant, notre association va bien.



Dans un monde parfois déconcertant, notre association reste un refuge, un lieu où chacun peut être soi-même, sans crainte d'être jugé. Chacun d'entre nous, qu'il soit bénéficiaire ou bénévole, est un acteur de la solidarité. C'est ce lien humain qui fait notre force.

Grâce à une gestion rigoureuse et à votre engagement, nous avons traversé cette période sans difficulté budgétaire majeure, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et ambition. Cette stabilité est précieuse : elle nous permet de rester concentrés sur notre cœur de mission.

Mais notre rôle ne s'arrête pas là. Il ne s'agit pas seulement de s'entraider, il s'agit aussi de faire entendre une voix, de défendre les intérêts des jeunes qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), et de continuer à lutter contre les stigmatisations.

Un rapport parlementaire récent l'a souligné avec force : les enfants et adolescents « placés » subissent encore de graves carences dans leur prise en charge. Il dénonce notamment « des ruptures de parcours fréquentes », « une mauvaise coordination entre acteurs », ou encore « un manque de suivi médical et éducatif ». Ce constat, nous le connaissons bien, car nous accueillons, après leurs 21 ans, et même s'ils ont bénéficié d'un contrat jeune majeur, de plus en plus de jeunes sans diplôme, sans soutien, parfois même sans toit.

Je veux maintenant m'adresser tout particulièrement à nos adhérents les plus âgés, parfois un peu éloignés des actions que nous menons aujourd'hui auprès des jeunes.

Peut-être pensez-vous que l'association ne s'adresse plus à vous. Mais rien n'est plus faux. Vous êtes au cœur de l'histoire de l'ADEPAPE 81. Vous l'avez portée à bout de bras, souvent dans l'ombre, toujours avec courage. Et nous savons ce que nous vous devons.

C'est pourquoi, grâce à une subvention exceptionnelle, nous avons souhaité recruter une salariée qui, chaque semaine, prend contact avec nos membres les plus isolés : prendre des nouvelles, discuter un peu, identifier des besoins et transmettre ces informations à notre accompagnatrice sociale. Il s'agit d'écoute, de lien, de respect afin que notre association reste fidèle à son objet : l'entraide de génération en génération, où chacun peut donner... et recevoir, à tout âge.

En conclusion, je souhaite vous remercier très sincèrement, vous toutes et tous – bénévoles, administrateurs, salariés, adhérents jeunes et moins jeunes !

Arlette WEILL

Directrice de Publication : Sylvie BAÏSSE

Tirage : 400 exemplaires

Ce journal a été imprimé par :



SOREP
164 rue du Verbial
81000 ALBI
Tel : 05 63 49 46 60
Site web : www.sorepalbi.fr

Rapport d'activités 2024

ACTIVITES ASSOCIATIVES

Activités statutaires

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le samedi 8 juin, à la salle des fêtes de Sérénac.

Le Conseil d'Administration statutaire s'est réuni 5 fois.

4 réunions intermédiaires des membres élus ont permis de traiter les questions courantes et d'organiser les activités destinées aux adhérents.

Participation aux instances extérieures

André Gélis et Brigitte Royer siègent dans plusieurs instances départementales :

-le Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat qui s'est réuni 8 fois en 2024. Il y a eu 15 enfants pupilles de l'État suivis par le conseil et 9 enfants adoptés dont 3 bébés de moins d'un an.

-La commission d'agrément des adoptants qui s'est réunie 6 fois

-la CESSEC, Commission d'Evaluation de la Situation et du Statut des Enfants Confisés.

Viviane Gayral nous représente aux réunions et aux activités du Conseil d'administration de l'UDAF.

Nous sommes également présents, aux réunions de l'URADEPAPE, au Congrès annuel de la FNADEPAPE, aux travaux de l'ODPE (Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance) et aux réunions de la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité).

Activités conduites par les bénévoles

Ces activités sont conduites par une quinzaine de bénévoles avec l'aide et le soutien des salariés, notamment Sylvie Baïsse qui en assure les aspects administratifs et comptables.



- La galette des Rois a réuni une trentaine de personnes le 5 janvier.

-Deux lotos, l'un en février organisé par Ludovic Boutes et l'autre en novembre organisé par Brigitte Royer. Ces deux lotos ont généré 3 300 euros de bénéfices.

- Une sortie à Conques organisée par l'ADEPAPE 12, a eu lieu en septembre.

-La fête de Noël s'est tenue le 14 décembre à la salle des fêtes de Sérénac. Elle a été bien appréciée. La venue des musiciens du groupe So Fa et la remise de 150 cadeaux de plus grande valeur ont été rendues possibles grâce à l'obtention d'une subvention de 2 500 Euros de la Fondation de France.

-Le soutien scolaire, toujours assuré par Michel Weill, a été moins important en 2024 : 154 heures, contre 260 heures en 2023. Trois jeunes en ont bénéficié. Deux jeunes filles ont obtenu le Bac Pro et sont aujourd'hui en BTS grâce à ce soutien. La convention avec le CEP Saint Jean a été reconduite, mais les équipes éducatives ne se saisissent pas vraiment de ce soutien scolaire. Un seul jeune en bénéficie actuellement. Cela est regrettable et une rencontre récente avec Monsieur de Wyse, directeur du CEP Saint Jean fera peut-être repartir ce partenariat.

- Nous étions présents au forum de associations d'Arthès qui s'est tenu le 7 septembre.

- Notre association assure toujours le parrainage du Groupe d'Entraide Mutuelle Horizon, géré par l'APAJH. Ce partenariat entre deux associations d'entraide permet des échanges qui pourraient être encore développés.

-Florence Dupré-Tramier, responsable de la commission culture et son équipe ont remis, en novembre aux enfants de moins de 9 ans de nos adhérents, un Kit lecture obtenu dans le cadre de l'été culturel. Florence assure également la responsabilité de la commission communication et notre visibilité sur les réseaux sociaux s'est nettement améliorée.

ACTIVITES EXCEPTIONNELLES

Ces activités sont rendues possibles par l'obtention de contributions financières exceptionnelles. Nous avons répondu en 2024 à une vingtaine d'appels à projets de financeurs publics, de fondations privées ou d'entreprises. Nos propositions ont été retenues par plusieurs d'entre eux, après une démarche de sélection et d'audit du projet.

Nous avons pu ainsi obtenir 80 000 € de financements complémentaires.

-La Fondation de France et la Fondation de la Banque Postale nous financent des heures de psychologue pour poursuivre le partenariat avec la Maison des adolescents et d'autres professionnels en santé mentale et pour mieux soutenir nos résidents et adhérents. Renaud d'Amecourt assure ces missions.

-Une subvention de la CARSAT/ARS, nous a permis de proposer des séances de gymnastique adaptée et des ateliers « mémoire » pour des personnes de plus de 60 ans. Une quinzaine de personnes profitent régulièrement de ces activités qui se poursuivent en 2025.

-La Banque Populaire d'Occitanie, la Fondation Bruneau, la CPAM ont également soutenu des projets qui ont commencé en 2024 et se poursuivent en 2025. Nous avons notamment pu réaliser des travaux dans la Maison Partagée.

-Deux ateliers numériques de 5 séances chacun ont été financés par la CPAM et la Fondation Caisse d'épargne.

-La DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) nous finance un poste de maitresse de maison qui a en charge l'accompagnement à la vie quotidienne des jeunes résidents. Elle organise aussi des repas partagés entre les résidents et des adhérents. Cathy Olivier a occupé ce poste durant toute l'année 2024. Elle est maintenant remplacée par Sandra Alvarez.

-Une subvention de la Fondation de France, obtenue en fin d'année, va nous permettre de proposer un meilleur accompagnement à nos adhérents isolés. C'est Cathy Olivier qui assure maintenant cette fonction.



-Un podcast de témoignages croisés de jeunes et moins jeunes adhérents intitulé « La vie après l'ASE » a été réalisé grâce à l'aide de la Caisse d'épargne et du Ministère de la Culture.

Ces subventions exceptionnelles permettent des activités ponctuelles et dynamisent l'association. Elles augmentent aussi la notoriété et la visibilité de notre association.

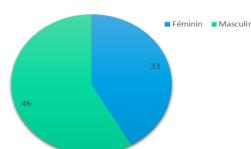
L'accompagnement social et professionnel reste toutefois l'axe majeur de nos missions, il est possible grâce à la subvention de fonctionnement que nous octroie le Conseil départemental.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ADHERENT.E.S.

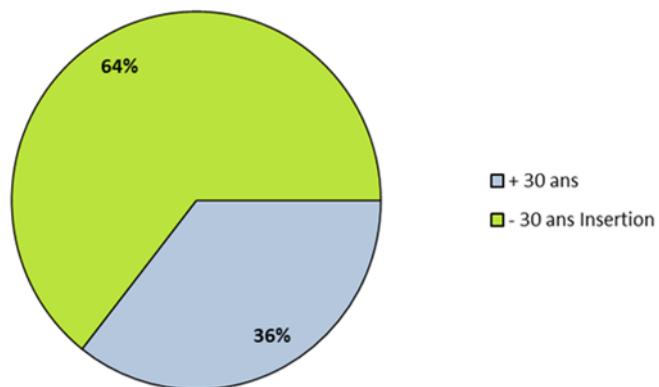
Cet accompagnement est assuré par Anne-Lise PY depuis 2018. Tous nos adhérents n'ont pas tous besoin d'elle en même temps, fort heureusement !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 79 personnes sont concernées par l'accompagnement social. On note une augmentation de + 6 personnes par rapport à 2023 et cette année encore une tendance qui se vérifie avec une majorité d'accompagnements envers les hommes (58 %).

Genre des personnes accompagnées

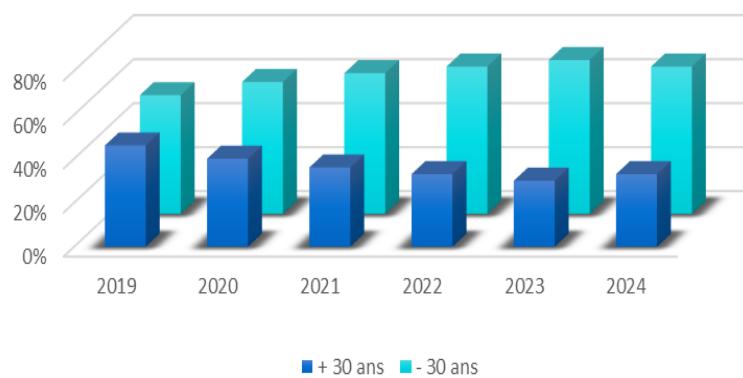


Répartition par tranche d'âge



Concernant l'âge, les moins de 30 ans sont toujours notre cible et particulièrement ceux qui sortent des services de l'ASE, pour lesquels des difficultés perdurent et qui n'auraient pas pu se créer un réseau d'aide ou d'accompagnement suffisamment étoffé. Il n'est pas rare en effet que certaines prises en charge n'aient pas pu aboutir à une autonomie complète du jeune. C'est à ce moment-là que nous pouvons intervenir afin de consolider les acquis et finaliser le processus d'autonomisation amorcé lors du Contrat Jeune Majeur.

Tranches d'âge des personnes accompagnées



On reste proche des données des années précédentes avec un ratio de deux tiers / un tiers en faveur des jeunes de moins de 30 ans.

La volonté de l'association d'accompagner les jeunes de moins de 30 ans reste intacte et nous permet de mettre en place des partenariats spécifiques pour cette population très fragilisée.

Certaines personnes accompagnées depuis plusieurs années ont maintenant basculé vers les plus de 30 ans alors que de nouveaux jeunes nous sont présentés.

C'est le cas de 27 personnes (10 femmes ou jeunes femmes et 17 hommes ou jeunes hommes) que nous ne connaissons pas et qui ont été mises en contact avec l'association. Il s'agit donc encore d'une très grande majorité de jeunes :

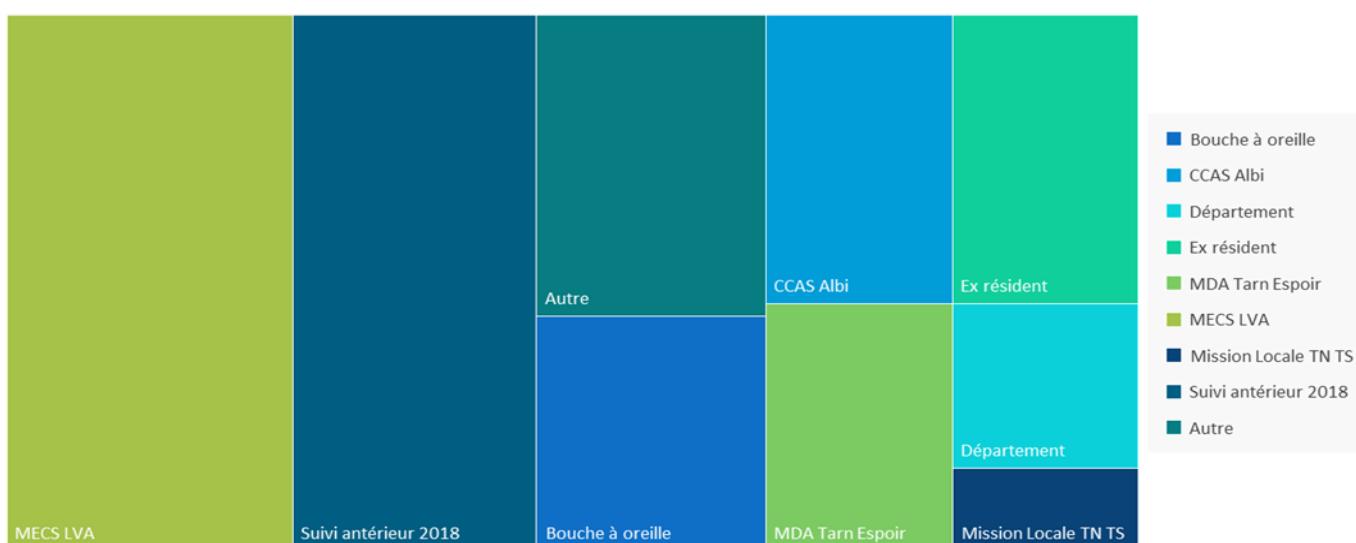
21 ont moins de 25 ans dont 7 ont moins de 21 ans

8 viennent de sortir ou sortiront d'ici peu des services de l'ASE

2 ont bénéficié d'une reprise de CJM

Ces 27 personnes ont été orientées par des partenaires divers.

Orientations vers l'association



Autre = SIAO, Résidences Habitat Jeunes, Education Nationale, Hôpitaux, E2C, CHRS et Dispositif CEJ Jeunes en rupture

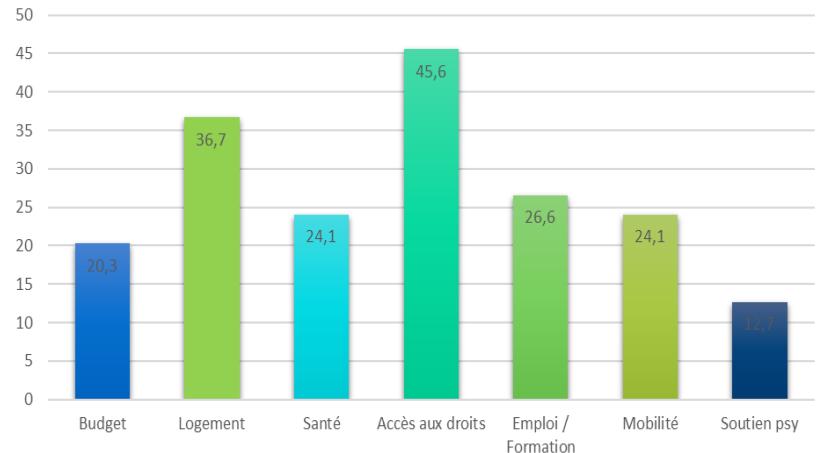
Certains partenaires nous ont maintenant bien repérés tels que le CCAS d'Albi et la MDA avec qui nous travaillons en partenariat très régulièrement. Les MECS et autres lieux de vie nous orientent fréquemment des jeunes qui sont en fin de prise en charge ou bien dont la prise en charge est terminée depuis quelques mois. Dans ce dernier cas de figure, nous espérons des mises en relation plus anticipées afin que les situations des jeunes ne soient pas catastrophiques lorsqu'elles nous parviennent. Cependant il est vraiment à noter une hausse de ces orientations.

Notre participation à diverses instances (interventions en centres de formation de travailleurs sociaux de la Croix Rouge et Saint Simon, Comité des Usagers, ...) nous permet de présenter l'association et de nous faire connaître.

Domaines d'intervention : Pour chaque personne accompagnée, une ou plusieurs thématiques peuvent être abordées, selon la situation spécifique de chacune d'entre elles. Pour certaines, malheureusement, toutes les cases sont cochées et leurs problématiques sont multiples.

Cette année l'accès aux droits est en tête des domaines d'intervention, talonné par les problématiques de logement. La tendance a repris le cours des années précédentes. Bon nombre de demandes de renouvellement de CSS, de titre de séjour, d'Aide Médicale Etat, de demandes de nationalité française ou encore d'accès à la retraite ou de dossier MDPH ont été effectués à l'association.

Domaines d'intervention en %



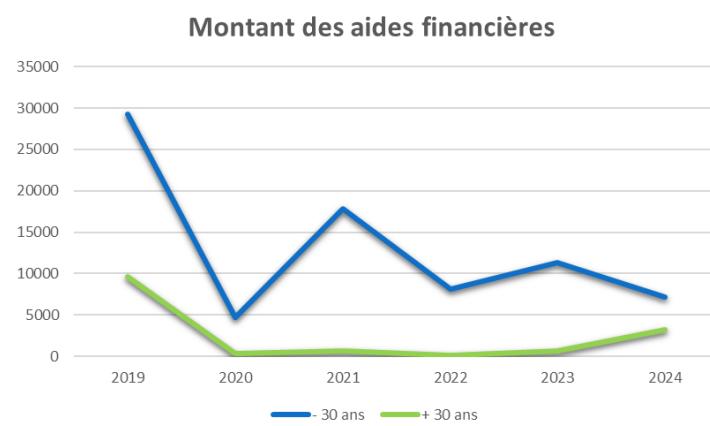
Les autres domaines d'intervention principaux (budget, santé, emploi/formation, mobilité) concernent environ un quart des adhérents accompagnés.

Aides financières

Pour l'année 2024, au total, 35 aides financières pour 25 adhérents ont été accordées par les membres de la Commission Sociale au cours de 12 réunions mensuelles. Pour rappel, la Commission Sociale est composée de 4 administrateurs, dont la présidente, qui valident les demandes sur proposition de la travailleuse sociale du Service Adhérents.

Le montant total de ces aides est de 10304 € réparti ainsi :

7126 € pour les – de 30 ans
3178 € pour les + de 30 ans



Cependant cette année on peut remarquer une hausse des aides envers les + 30 ans, et particulièrement les personnes âgées. Une réelle problématique est à noter lorsque les personnes sont en perte d'autonomie et doivent déménager en résidence autonomie ou en structure spécialisée. Elles n'ont pas de famille pour les aider dans la logistique et concrètement cela se matérialise par l'aide au tri des biens (pas facile de se séparer de certaines choses), la mise en carton, le déménagement et l'aménagement. L'association a accompagné cette année deux personnes dans cette démarche, elle a mis à disposition des moyens financiers mais aussi humains.

Autres actions

Dans le cadre de ses missions, l'association ETRE – ADEPAPE 81 siège de droit à l'ODPE. A ce titre, nous continuons de participer aux assemblées plénierées mais aussi, sur sollicitation de Claire LAVAVAS-SEUR, chargée de mission au Département, au Comité des Usagers et aux réflexions autour de la Protection de l'Enfance. Ces échanges sont toujours l'occasion de réaffirmer la posture de l'association vis-à-vis de la Protection de l'Enfance dans notre département : nous soutenons pleinement et à 200 % cette mission de protection des plus fragiles (enfants, adolescents et jeunes adultes en danger) mais aussi, nous mettons le doigt sur les dysfonctionnements en lien avec ces missions et sommes force de proposition afin d'améliorer toujours la prise en charge des personnes accueillies.

Notre contribution ne s'arrête pas là puisque nous continuons aussi à intervenir dans le cadre du Schéma Enfance Famille du Département sur les ateliers thématiques autour de la santé tout au long de la prise en charge de l'enfant, l'entretien des 17 ans...

Le réseau de partenaires s'étoffe d'année en année. Certains partenariats se consolident (CCAS Albi, Mission Locale Tarn Sud, Maisons des Ados) et de nouveaux se créent (Apprentis d'Auteuil et HAJA sur le dispositif CEJ Jeunes en Rupture, Epicerie Sociale de l'Albigeois, Réseau Santé Précarité Insertion). Ce sont autant d'opportunités pour les personnes adhérentes de l'association d'être accompagnées dans de bonnes conditions.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES RESIDENTS

La Maison partagée de l'association a pour mission d'accompagner vers l'autonomie des jeunes ayant signé un contrat jeune majeur avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Début 2024, l'association a fait le choix de réorganiser l'accompagnement des jeunes en scindant en deux le poste d'accompagnant social. Ainsi, deux postes à mi-temps ont été créés. Une nouvelle travailleuse sociale, Caroline Meunier et une maîtresse de maison, Cathy Olivier, ont pris leurs fonctions à la mi-janvier. Ainsi, la référente hébergement accompagne les jeunes dans leurs démarches administratives, l'insertion socio-professionnelle, le logement, le budget et la santé. La maîtresse de maison quant à elle, accompagne les jeunes dans les gestes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène) tout en leur apportant une écoute bienveillante.

Par ailleurs, des travaux ont été entamés dans le courant du dernier trimestre de l'année pour réaménager les chambres du deuxième étage afin d'y intégrer la salle de bain.

Quelques chiffres clé

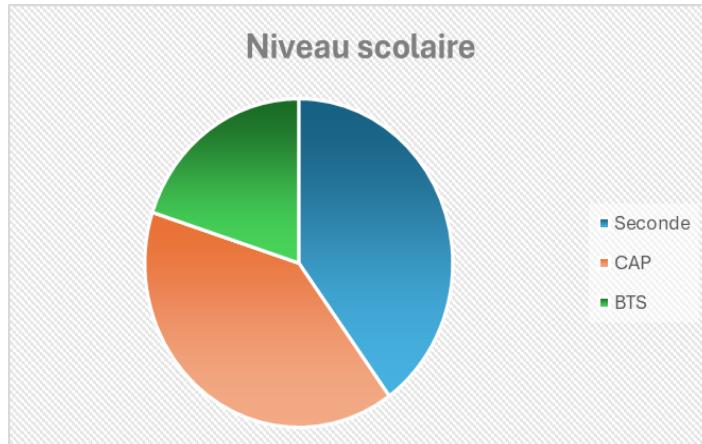
En 2024 la résidence a atteint un taux d'occupation de 91,37%. Elle a accompagné 6 jeunes vers l'autonomie. Un jeune est parti début janvier à l'âge de 21 ans et avoir passé un peu plus d'un an à la maison partagée. Au sortir du dispositif, il avait acquis suffisamment d'autonomie pour pouvoir s'insérer dans la société et le suivi s'est prolongé pour l'accompagnement dans les démarches administratives et de logement.

Deux jeunes ont rejoint l'association début février et un autre est parti en septembre suite à une orientation vers l'HAJA, dispositif plus adapté à sa situation.

La moyenne d'âge des jeunes hébergés est de 18 ans et 7 mois.

100% des jeunes souffrent de traumatismes de l'enfance et de troubles associés.

40% d'entre eux ne savent pas écrire correctement et rencontrent de grandes difficultés de lecture.



L'accompagnement social

Les jeunes de la Maison Partagée rencontrent des difficultés à communiquer entre eux et avec le monde extérieur. Pour remédier à ce manque de lien social, des repas partagés avec adhérents, travailleurs sociaux et administrateurs ont été mis en place chaque premier lundi du mois et ce fut une réussite.



Les jeunes se sont mobilisés pour être présents et certains pour préparer le repas. Il a été également mis en place des repas partagés chaque jeudi afin que les jeunes puissent bénéficier d'un repas équilibré par semaine et qu'ils puissent partager un temps collectif.

Une sortie bowling entre adhérents de 18 à 25 ans et jeunes hébergés a été organisée dans le deuxième semestre 2024. Les jeunes ont apprécié ce moment de convivialité.

Une semaine de vacances en camping leur a été proposé mais leur manque de motivation et d'implication n'ont pas permis son aboutissement. Elle a été remplacée par une journée à la neige prévue au premier trimestre 2025.

L'accompagnement administratif

Pour la grande majorité des jeunes de la résidence, l'autonomie dans les démarches administratives n'est pas acquise à leur arrivée dans la Maison. Seul un sur 5 des jeunes accueillis avait la capacité d'organiser et retrouver ses documents

Fin 2024, 3 sur 6 des jeunes accompagnés s'étaient approprié le système de classement proposé et étaient en mesure de pouvoir effectuer des démarches seuls.

La santé

40% des résidents de la maison n'ont pas de médecin traitant à leur arrivée ou il est trop éloigné pour qu'ils puissent être suivis convenablement. Le centre de consultation des médecins retraités d'Albi, ouvert en 2024 a permis de palier aux urgences médicales. L'objectif de 2025 est de se rapprocher de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour permettre à chaque jeune de bénéficier d'un suivi de santé adapté avec un médecin traitant attitré.

Un psychologue est venu renforcer l'équipe professionnelle, apportant une écoute attentive.

La mobilité

La distance et le réseau de transport en commun desservant la ville d'Albi rend complexe la mobilité des jeunes. La construction d'un projet d'atelier vélo, en partenariat avec le service adhérent, la communauté du Grand Albigeois et le centre social de Saint-Juéry, est en cours de réalisation afin d'apprendre aux jeunes et aux moins jeunes à entretenir leur vélo et ainsi se déplacer avec davantage de sérénité et d'autonomie.

L'insertion professionnelle

Les jeunes en apprentissage sont très bien intégrés au sein de leur entreprise. Pour les non qualifiés, la recherche d'emploi est très difficile. En effet, malgré les liens étroits avec la Mission Locale d'Albi, le manque d'expérience, la mobilité et l'instabilité du marché de l'emploi nécessitent un soutien renforcé dans leurs recherches.

CONCLUSION GENERALE

Nos moyens humains et financiers restent stables, mais salariées et bénévoles doivent faire face simultanément à une augmentation des besoins de jeunes en situation précaire de plus en plus nombreux et à une augmentation des besoins d'adhérents vieillissants.

Nos priorités pour la prochaine année sont presque les mêmes qu'en 2024 :

-Proposer de nouvelles activités grâce à des subventions exceptionnelles obtenues auprès de financeurs publics ou privés.

-Renforcer le Conseil d'administration en recherchant de nouveaux bénévoles, anciens de l'ASE ou pas, susceptibles de prendre, à moyen terme, des responsabilités. Notre association est confrontée aux mêmes problèmes que les autres notamment les changements dans les formes de bénévolat et la difficulté à le renouveler avec des personnes plus jeunes.

En 2025 nous travaillerons avec des consultants sur le fonctionnement et l'avenir de l'association.

L'ASSOCIATION C'EST VOUS ET AUSSI :

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

Membres de droit :

Représentante de l'Etat : Madame Luce Vidal Rozoy, Directrice de la D.D.E.T.S.P.P.

Représentant du Conseil Départemental : Monsieur Christophe Ramond, Président du Conseil Départemental

Représentante de la Direction de la Solidarité : Madame Piquemal, Directrice Générale de la Solidarité

Présidente d'honneur : Josette Babau.

Membres Elus:

Présidente: Arlette Weill

Vice-Présidente: Brigitte Royer

Secrétaire : Coralie Beauvais

Secrétaire Adjointe : Alexandra Espariat

Trésorier : André Gélis

Trésorière Adjointe: Raymonde Gutierrez

Administrateurs:

Ludovic Boutes, Nelly Calmet, Alain Dubiau, Florence Dupré-Tramier, Pascal Galan Pedregil, Rémy Galonnier, Julie Gaston, Viviane Gayral, Yohan Marc, Frédérico Mbi.

LES PROFESSIONNELS

Sandra Alvarez, Accompagnatrice à la vie quotidienne, Sylvie Baïsse, Responsable Administrative et comptable, Caroline Meunier Référente social hébergement, Cathy Olivier, Accompagnatrice de vie sociale, Anne-Lise Py, Accompagnatrice sociale.

LES BENEVOLES

Amadou, Elian, Elisabeth, Evan, Fatima, Jean-Paul, Jean-Marie, Jeanine, Josette, Michel.

APPEL A BENEVOLES

Si vous souhaitez consacrer de votre temps, vous pouvez rejoindre notre association même si vous n'avez pas été confiés aux services de la Protection de l'Enfance.

Vous avez envie de vous impliquer dans une association sociale ?

Commission communication, commission culturelle, réflexion autour de projets et du quotidien ?

Rejoignez nous !

Ensemble continuons à rendre possibles des actions soli-



Résultat financier 2024

Charges		Exercice 2024	Exercice 2023	Produits		Exercice 2024	Exercice 2023
60	Achats	8 777,95	11 838,15	70	Vente de produits	253,00	250,00
61	Services extérieurs (entretien et réparation, maintenance photocopieur, assurance ,AG FD,...)	18 780,70	9 525,76	74	Subventions (Etat,CD, Mairie,aide CAE)	184 442,06	166 625,00
62	Autres services extérieurs (Honoraires, pub, frais déplacements..., AG, frais postaux,tel,...)	25 037,64	18 284,42	75	Autres produits de gestion courante (cotisation, participation adhérents...)	86 487,08	101 517,03
63	Impôts, taxes, vers. Assimilés	2 740,21	2 808,75	76	Produits financiers	2 303,65	2 019,84
64	Charges de personnels	109 837,87	110 030,52	77	Produits exceptionnels	0,00	5 354,12
65	Autres charges de gestion courante(Action Sociale)	51 982,97	63 689,51	78	Reprises sur provisions	44 388,70	3 420,00
66	Charges financières	1 714,61	1 842,22	79	Transfert de charges	0,00	953,45
67	Charges exceptionnelles	90,00	101,82				
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	79 897,24	59 619,89				
	<i>Résultat positif</i>	<i>19 015,30</i>	<i>2 398,40</i>		<i>Résultat négatif</i>		
TOTAL DES CHARGES		317 874,49	280 139,44	TOTAL DES PRODUITS		317 874,49	280 139,44

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
861	Mise à disposition gratuite de biens	520,00	1 245,00	870	Don en nature	520,00	1 245,00
8625	Déplacements	4 924,00	2 420,00	871	Prestations en nature	4 924,00	2 420,00
8640	Personnel bénévole	30 934,00	37 333,00	875	Bénévolat	30 934,00	37 333,00
TOTAL		36 378,00	40 998,00	TOTAL		36 378,00	40 998,00

APPEL A DONS

Nous sommes habilités à recevoir des Dons et Legs reconnus d'utilité publique loi 1901 W811001804 au travers de notre Fédération Nationale. Vous pouvez soutenir nos actions: hébergement, secours, aide à l'insertion, etc.

Une réduction d'impôts à hauteur de 75% du montant du don est possible pour un montant inférieur ou égal à 1000€.
Pour un don d'un montant supérieur, la réduction d'impôts possible s'élève à 66% du montant du don.

ASSEMBLEE GENERALE 8 JUIN 2024



C'est dans la salle des fêtes de Sérénac que la présidente Arlette WEILL, a rassemblé les adhérents et les personnalités présentes pour suivre les travaux de l'année 2023.



Florence Dupré-Tramier et Alain Dubiau, deux membres cooptés par le conseil d'administration ont été élus administrateurs.



Les membres organisateurs des activités ont été à l'honneur, tout particulièrement Jean-Paul Fabre et Rémy Galonnier.



A la suite de la réunion tous les adhérents et les ADEPAPes voisines ont pu apprécier le repas servi par le Traiteur Les Toques Toqués.



ATELIER PROPOSE EN 2024



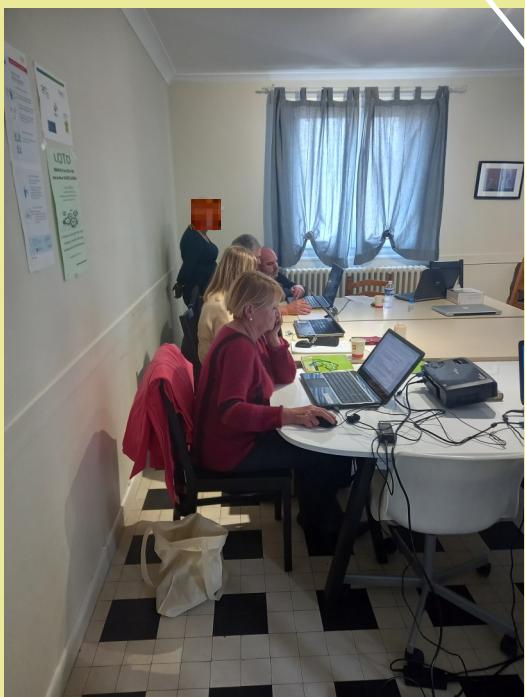
Gym adaptée pour séniors



Rap, slam, écriture.



Dessin.



Initiation au numérique.



Remise à niveau du code de la route.

MAISON PARTAGEE



Rencontre et repas conviviaux entre adhérents, résidents, et salariés.



Remise de la prime examen à Destel et Mamadou.

Félicitation à tous les deux !

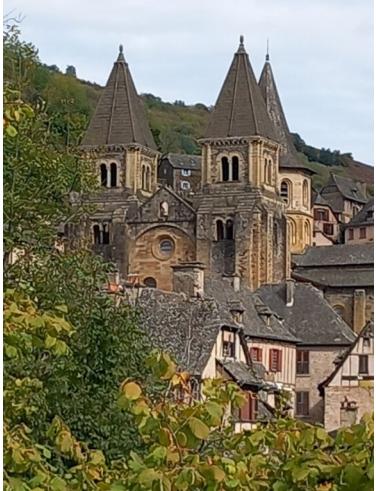


Dans le cadre de l'été culturel 2024, l'association a invité les enfants des adhérents de moins de 9 ans à un goûter où leur a été remis un kit lecture.



Ateliers cuisine et ménage avec la Maitresse de maison et les résidents

JOURNÉE A COZONCIES



ZONE 2024



ZOS COMPLIMENTS



Félicitation pour la réussite à leur examen à :

- Destel BEMBON : BAC PRO
- Mamadou KANTE : CAP Boulangerie



Tous nos vœux de bonheur à :

- Eliana fille de Fatima ABDOU née le 9 août 2024

ZOS PENSES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- Daniel Galonnier le 9.04.24
- Eliette Maffre le 15.08.24



ZOS COTISATIONS

